

SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET HABITAT HORS NORME

Avant d'être «jeté au monde»(...) l'homme est déposé dans le berceau de la maison.
Poétique de l'espace, Gaston Bachelard.

La maison représente l'espace où se fonde notre existence et où nous avons nos plus profondes racines. Pour les personnes fragilisées dans leur psychisme, la difficulté de s'habiter soi-même peut rejaillir sur l'harmonie avec un espace de vie. Qu'ils se confrontent à la réflexion sur celui-ci par une remise à plat de l'existant, par acquisition ou par abandon, qu'il faille restaurer ou faire table rase, les habitants fragilisés quand ils sont en «projet» se posent en acteurs d'un mieux-être ; loin de l'ambivalence d'une normalité d'habitat pour rendre celui-ci «comme» les autres ou l'habiter «comme» les autres. Ce pas de côté créatif par rapport à la pathologie permet à la fois d'avoir des préoccupations universelles et de s'extirper de son enfermement. Dans ce projet à plusieurs voix : futurs habitants, maîtres d'œuvre, architectes, accompagnants, il est fondé que le lieu ne devienne ni prison ni fardeau et cette préoccupation maîtresse est l'unique fondation à une telle construction. La sérénité qui est recherchée permet un maintien à domicile dans de bonnes conditions. Le souffrant psychique veut traiter sa différence, en cela il sait, il sent que la maison est le point de départ et d'arrivée du projet thérapeutique. Se confronter à l'extraordinaire diversité des solutions d'habitat fait aussi partie intégrante du soin. Le domicile est un refuge... Une enveloppe avec son dedans et son dehors.

•A l'intérieur

Il faut répondre au mieux aux contraintes ergonomiques. L'espace acquiert ainsi une notion de « blottissement », de chaleur et de confort. Claustrophobie et agoraphobie prises dans leur dualité aboutissent à ce constat : trop d'espace nous étouffe beaucoup plus que s'il n'y en avait pas assez. «Immensité du dedans et espace extérieur échangeant leurs vertiges». Certaines personnes appréhendent souvent mieux le rond dans lequel on ressent immédiatement une sensation de paix et de bien-être; l'architecture qui prévaut est celle qui émeut les sens et laisse aussi place aux souvenirs. Ainsi les espaces de vie seront-ils ouverts ou cloisonnés, accessibles à autrui, espaces de liberté... Pour s'ouvrir au monde ou s'en protéger a-t-on besoin de fluidité vers l'extérieur? Chaque personne façonne ainsi le projet à sa mesure. Les liens avec les animaux familiers peuvent apaiser une situation stressante, faciliter l'exercice physique et favoriser le dialogue. «S'il ne fait aucun doute que les animaux ne sont ni des prothèses, ni des médicaments, et encore moins des thérapeutes, ils peuvent néanmoins permettre aux personnes handicapées de s'épanouir dans un cadre vivant. En cela ils constituent une richesse inestimable».

•Amovible ou déplaçable

Les espaces, fonctionnels en habitat léger/mobile, sont faciles à chauffer, à éclairer, à ventiler, peu coûteux à acquérir et à entretenir. Le nécessaire est à portée de main et vite rangé, vite nettoyé. Les contraintes sont réduites au minimum.

•Le dehors

Faisant aussi partie du domaine personnel, l'espace immédiat jouxtant l'habitat, qu'il soit jardin d'ornement ou potager, simple pelouse, ou boisé, à proximité d'un point d'eau, prend une importance autant visuelle que captivante, liant le plaisir des sens à l'activité requérante qui la façonne. Ces lieux de proximité immédiate du logement protègent les personnes fragiles, les nourrissent, les calment et les occupent: la dignité s'ancre, même si la construction est mouvante ou réversible. Lorsque les personnes en sont demandeuses impérativement, elles investissent totalement ces espaces, qui représentent des temps et des activités différents de la «domotique». Encore un pas de côté pour sortir du «soi» inquiétant vers le dehors apaisant. Le dehors est proche, accessible, plus largement usité qu'en habitat conventionnel, il est intimement mêlé au déroulé des activités, on ne «sort» pas, on est «sorti», ce qui n'est plus une action, mais un état. Les personnes que nous accompagnons sont très souvent adeptes d'une ruralité forte, qu'ils soient issus de tous milieux, citadins ou non. Le voisinage et les liens qui en découlent revêtent un aspect important, voire cristallisant, en cas de malaise relationnel ou conflit ouvert. Si point n'a besoin d'être souffrant psychique pour en être affecté, une médiation peut s'avérer nécessaire dans leur cas.

•Freins

Lors d'une Commission Régionale de AGAPSY, nos démonstrations et témoignages, ont été accueillis avec un intérêt certain de la part d'encadrants, de soignants et de familles qui nous ont témoigné la grande nouveauté et le souffle d'air que représentaient pour eux nos solutions alternatives, si différentes de celles conventionnellement proposées aux personnes souffrant de troubles psychiques légers. Les possibilités d'installation restent bridées par les mêmes difficultés d'accès en droit commun, des publics désirant habiter autrement, par choix ou nécessité : harmonisation des PLU, diversité d'habitat, terrains familiaux/habitat adapté, construction en zone naturelle. Les élus ou décisionnaires sont dans leur grande majorité peu au fait des possibilités légales, et sont suspicieux sur des modes d'habiter qualifiés à tort «d'indignes», peu enclins à promouvoir l'expérimentation législative. Des immersions culturelles sont nécessaires afin de briser ces stéréotypes, que ce soit en direction des itinérants traditionnels ou des néo-ruraux. Les notions de pluri-activités trouvent difficilement les statuts administratifs correspondants, mais les activités non-lucratives doivent être aussi prises en compte comme réelles richesses sociales et autonomisantes, en plein accord avec le respect des droits fondamentaux au logement et la garantie de sa spécificité.